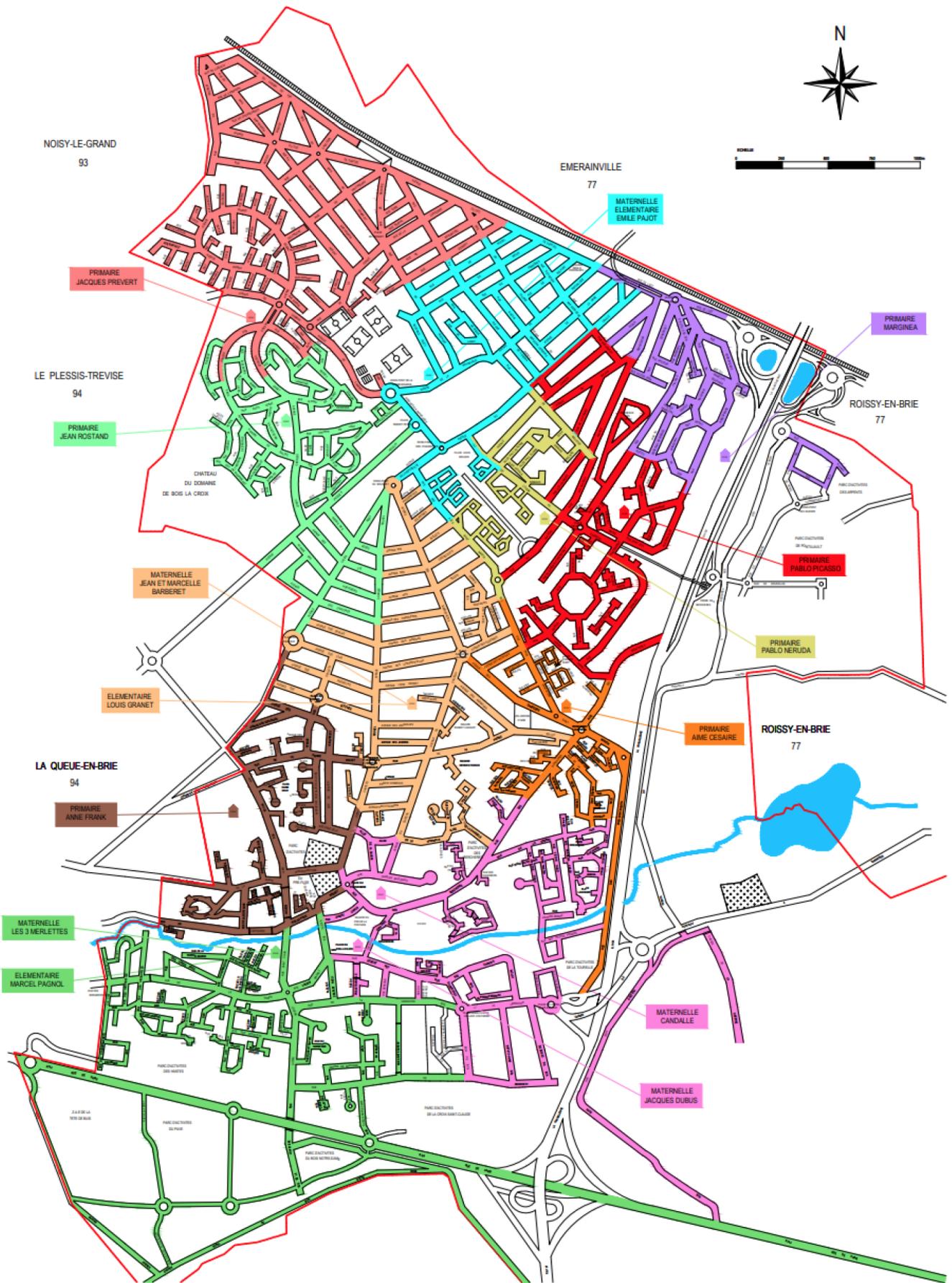




Nouvelle carte scolaire

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

La sectorisation scolaire est un outil qui indique quelle école les enfants doivent fréquenter en fonction de leur adresse de résidence, ce qui permet de répartir les élèves de manière équilibrée entre les différentes écoles et d'y assurer une certaine mixité.



MISE A JOUR : 10/2024

Pourquoi la modifier ?

Respecter au mieux cette sectorisation est un enjeu de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités sociales. Or, en cette rentrée, la ville a connu une forte tension en matière d'effectifs au sud de la ville alors qu'au nord, les effectifs scolaires sont en baisse.

Quelles modifications et quelles conséquences ?

L'objectif de cette nouvelle répartition des élèves est donc de rééquilibrer les effectifs entre le sud et le nord de la ville, sans pour autant déstabiliser l'organisation des familles. En effet, cette modification ne concernera que les élèves entrant à l'école à la rentrée prochaine. De plus, s'il s'agit d'un élève ayant des frères et sœurs déjà scolarisés, il pourra être inscrit dans la même école à la demande des familles.

Cliquez dessus pour découvrir la nouvelle carte scolaire.



Nouvelle carte scolaire

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

Publié le 21 novembre 2024

URL de la source (modifié le 21/11/2024 - 09:50): <https://www.pontault-combault.fr/nouvelle-carte-scolaire>

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/ville_secteur_scolaire_2024-2025-a3.pdf